

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

Date de convocation

17 janvier 2022

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-deux à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur BARAZZUTTI Philippe Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : MM BARAZZUTTI FAVEROT MORIN FILLEY FRUGERE NOURTIER GEORGET VASSEUR DURQUETY GOMES MIRALLES TOURTELIER

Absents excusés : LE PRIOL Sylvère donne pouvoir à BARAZZUTTI Philippe
BOUSSIN Rodolphe donne pouvoir à TOURTELIER Frédéric

Absent : UJECK Sébastien

Monsieur GEORGET Patrick a été désigné comme secrétaire de séance.

DEMANDE SUBVENTION FDI POUR L'AMENAGEMENT DU PARVIS ET PARKING DE LA SALLE DES FETES

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention de 30 000 € auprès du Conseil Départemental dans le cadre du « Fonds Départemental d'Investissement (FDI) programme 2022 » concernant l'aménagement du parvis et parking de la salle des fêtes pour un montant HT de 120 026.28 €.

Le début des travaux est prévu en Septembre 2022.

- Votants pour : 14

DEMANDE SUBVENTION FDI POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU BOIS HERBIN

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention de 30 000 € auprès du Conseil Départemental dans le cadre du « Fonds Départemental d'Investissement (FDI) programme 2022 » concernant l'aménagement de la rue du Bois Herbin pour un montant HT de 109 757.34 €.

Le début des travaux est prévu en Juin 2022.

- Votants pour : 14

DEMANDE SUBVENTION FDI PROJETS STRUCTURANTS « AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG-PLACE DE L'EGLISE

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention de 150 000 € auprès du Conseil Départemental dans le cadre du « Fonds Départemental d'Investissement (FDI) programme 2022 » concernant Projets structurants « Aménagement du Centre Bourg – Place de l'Eglise pour un montant HT de 699 453.55 €.

Le début des travaux est prévu en Mars 2022.

- Votants pour : 14

**DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LE RENOUVELLEMENT DU SYSTEME DE
CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FETES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès de l'état dans le cadre « de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour le renouvellement du système de chauffage de la salle des fêtes.

- Votants pour : 14

**DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS DE CONCOURS CHARTRES METROPOLE » RELATIF A
L'ACHAT DU MAGASIN DES CONSORTS BLOT**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention d'un montant de 21 875 € auprès de Chartres Métropole dans le cadre du « Fonds de concours » relatif à l'achat du magasin des consorts BLOT pour un montant de 75 000 € hors frais de notaire.

- Votants pour : 14

**DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS DE CONCOURS CHARTRES METROPOLE »
RELATIF A L'AMENAGEMENT DU PARVIS ET PARKING DE LA SALLE DES FETES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention de 30 000 € auprès de Chartres Métropole dans le cadre du « Fonds de concours » relatif à l'aménagement du parvis et parking de la salle des fêtes pour un montant HT de 120 026.28 €.

Le début des travaux est prévu en septembre 2022.

- Votants pour : 14

**SUBVENTION CLASSE DE NEIGE POUR LES CLASSES DE MADAME
DAGUET ET DE MONSIEUR BOUCHET ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour verser une subvention à l'école de Bailleau-l'Évêque de 2 800 € soit 50 € par élève pour la classe de neige.

- Votants pour : 14

**INTEGRATION DES RESULTATS DU BUDGET LOTISSEMENT
AU BUDGET DE LA COMMUNE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour intégrer les résultats de fonctionnement et d'investissement du budget lotissement au budget de la commune.

- Votants pour : 14

**DEMANDE DE SUBVENTION DETR RELATIF A L'ACHAT DU MAGASIN
DES CONSORTS BLOT**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention d'un montant de 18 750 € auprès de l'état dans le cadre « de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) relatif à l'achat du magasin des consorts BLOT pour un montant de 75 000 € hors frais de notaire.

- Votants pour : 14

**DEMANDE SUBVENTION FDI POUR L'AMENAGEMENT D'UN PLATEAU TRAVERSANT
PLACE DE L'EGLISE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention de 30 000 € auprès du Conseil Départemental dans le cadre du « Fonds Départemental d'Investissement (FDI) programme 2022 » concernant l'aménagement d'un plateau traversant Place de l'Eglise pour un montant HT de 225 125 €.
Le début des travaux est prévu le deuxième trimestre 2022.

- Votants pour : 14

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENIER

- Vente de la maison située 7 rue du Soleil Couchant de Monsieur et Madame VALERIN Charles pour un montant de 267 000 €
- Vente de la maison située 1 avenue du Château de Madame BOURDEL Béatrice pour un montant de 625 000 €

La commune n'entend pas exercer son droit de préemption.

Le secrétaire :

GEORGET Patrick

